

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LABÉCÈDE-LAURAGAIS du Mardi 26 Octobre 2021**

Conformément à la convocation du 21 Octobre 2021, le Conseil Municipal de la commune de Labécède-Lauragais s'est réuni à la Mairie à 20h35.

**Etaient présents :**

Monsieur Jean François POUZADOUX, Maire ; Madame Laetitia LASSALLE, Troisième Adjointe ; Madame Christiane ARIBAUD, Monsieur Cédric FERRIERE, Monsieur Romuald ROUGE, Monsieur Clément ROUX, Monsieur Flavien VALENSI, Madame Corine WELTMAN, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** Madame CANDEBAT Germaine 1<sup>ère</sup> Adjointe (procuration au Maire), Madame Florence MARTIN 2<sup>ème</sup> Adjointe (procuration à Madame Christiane ARIBAUD), Monsieur Flavien VALENSI (procuration à Monsieur Cédric FERRIERE), Monsieur Stéphane VITALES.

Une feuille de présence est signée par chaque membre présent et sera jointe au compte rendu.  
Le Conseil Municipal désigne Madame Laetitia LASSALLE secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :

**Dossier de demande de subvention pour la réfection de l'église.** Le conseil accepte à l'unanimité.

Le Conseil Municipal a délibéré et s'est prononcé sur les points inscrits à l'ordre du jour.

**1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 Octobre 2021 :**

Ce point est voté au scrutin formel à main levée.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :  
Approuve à l'unanimité au scrutin formel à main levée le procès-verbal.  
Autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés et délibérations correspondantes.

**2- Demande de subvention projet parkings :**

M. le Maire propose au conseil de délibérer et, si ce projet allégé lui convient, de :

- l'autoriser à restituer les 30 000 € déjà perçus du Département pour le projet initial refusé par l'ABF
- l'autoriser à présenter un nouveau dossier de demande subvention cette année pour un projet allégé à hauteur de 39 750 €HT.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote pour cette demande :

Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve au scrutin formel à main levée à l'unanimité des membres présents cette autorisation de représenter une demande de subvention à hauteur de 39 750 €HT cette année pour la réalisation de parkings et de cheminements piétonniers.

Autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés et délibérations correspondantes.

**3 - Dossier de demande de subvention pour la réfection de l'église**

M. le Maire donne lecture des devis de base et propose la réalisation de ces travaux dont le montant s'élève à 198 900 € HT soit 238 680 € TTC.

M. le Maire demande au conseil de l'autoriser à solliciter Madame la Présidente du Conseil Départemental de l'Aude, Madame la Présidente de la Région Occitanie et Monsieur le Préfet de l'Aude afin que soient attribuées à la

commune de Labécède-Lauragais les subventions nécessaires au financement de cette dépense.  
Ce programme d'investissement aura pour financement prévisionnel :

Monsieur le Maire expose que dans le cas où les subventions ne couvriraient pas la totalité des coûts la commune serait en mesure de régler le reste à payer (et le différentiel de 4 % environ de TVA) sur ses fonds propres, et en demande à l'avance autorisation au conseil.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve au scrutin formel à main levée à l'unanimité des membres présents.  
Autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés et délibérations correspondantes.

#### **4- Questions diverses**

##### **MODIFICATION N°9 DES STATUTS DE LA CCCLA**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la modification n° 9 des statuts de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois telle que présentée ci-dessus.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre cette délibération au représentant de l'Etat et au Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 21h56.

**Le Maire**  
**Jean-François POUZADOUX**

**La secrétaire de séance**  
**Laetitia Lassalle**